

# La Charte Romain Jacob dans la Nièvre



**HORS-SÉRIE - JUIN 2026**

Directeur de publication : Jérôme Moreau  
Pilote de la Charte Romain Jacob dans la Nièvre  
Rédaction - conception : Emeraude 58 - DAC 58  
Visuel : ©Emeraude 58 sauf mention contraire



La venue de Pascal Jacob dans la Nièvre, le 4 mai dernier, a constitué un moment fort pour l'ensemble des acteurs du handicap de notre territoire. Cette journée a

permis de dresser un état des lieux partagé de la situation départementale, notamment autour de la prise en soins et de l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap. Les échanges riches et constructifs ont mis en lumière les avancées engagées, mais également les défis qu'il nous reste collectivement à relever.

Cette rencontre a aussi permis de fédérer de nouveaux acteurs autour d'une ambition commune : garantir à chacun un accompagnement digne, coordonné et adapté, y compris dans les situations d'urgence. La signature, pour la première fois dans notre département, de la Charte Romain Jacob aux Urgences marque une étape majeure et témoigne de l'engagement concret des professionnels nivernais en faveur d'un accès aux soins plus inclusif.

En tant que pilote départemental, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des partenaires pour leur implication et leur contribution au bon déroulement de cette journée essentielle pour notre territoire.

**Jérôme Moreau**

*Pilote de la charte Romain Jacob dans la Nièvre*

## Visite de Pascal Jacob dans la Nièvre : un territoire en mouvement pour transformer durablement l'accès à la santé

**« Sortir d'un modèle centré sur l'hôpital » : une matinée stratégique au CHAN**

Lundi 4 mai, la visite de Pascal JACOB au Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers (CHAN), où il a été accueilli par M. Florent FOUCARD le directeur de l'établissement, a marqué un temps fort pour l'ensemble des acteurs de la santé et du médico-social de la Nièvre. Accueilli par la direction de l'établissement, il a ouvert la journée par une intervention structurante, posant les bases d'une transformation attendue du système de santé en faveur des personnes vivant avec un handicap.

Dès les premières minutes, Pascal JACOB a tenu à rappeler le sens de la charte Romain Jacob, véritable fil conducteur de son engagement. Il a insisté sur une distinction essentielle : celle entre l'accès aux soins et l'accès à la santé. « L'accès à la santé ne se résume pas à la réponse médicale, il intègre la prévention », a-t-il souligné. En appui, il a évoqué le modèle britannique, où certaines démarches



Accueil de M. Pascal JACOB par M. Florent FOUCARD devant la Charte Romain Jacob située dans le hall du CHAN

préventives sont intégrées aux conditions d'accès aux aides, illustrant une logique d'anticipation encore trop peu développée en France.

Trois piliers fondent cette approche : la prévention, le prendre soin et l'accompagnement. Ces principes doivent irriguer l'ensemble du parcours de vie. « L'hôpital est un des lieux du prendre soin, mais il ne peut plus être le seul », a-t-il martelé, appelant à une réorganisation globale du système, plus ouverte et plus inclusive.

Les données présentées viennent appuyer ce constat. Dans la Nièvre,



Temps d'échanges en salle Marlin du CHAN avec de gauche à droite Mme CARRILLON-COUVREUR et MM. FOUCARD, JACOB, MOREAU, CORDIER

les refus de prise en charge des personnes vivant avec un handicap ont augmenté, passant de 12 à 19 %. Une tendance préoccupante qui s'inscrit dans un contexte national marqué par un renoncement aux soins important, notamment en matière de santé bucco-dentaire et dermatologique, où près d'une personne sur deux abandonne son suivi. « Pourquoi n'a-t-on plus envie de soigner ? », interroge-t-il, pointant une combinaison de facteurs : manque de formation, appréhension des professionnels, organisation inadaptée.



Rappel des principes de la Charte par M. Pascal JACOB

Au-delà du diagnostic, Pascal Jacob a esquissé des pistes concrètes. Parmi elles, le développement de maisons de santé inclusives, dites « type Romain Jacob ». Ces structures de droit commun, ouvertes à tous, visent à proposer une alternative crédible aux urgences hospitalières. Dotées de professionnels formés au handicap et d'équipements adaptés – notamment pour accueillir directement les patients transportés –, elles



Visite guidée du CHAN par le Dr Véronique Khouri

permettraient de fluidifier les parcours et de désengorger les hôpitaux. Déjà expérimentées dans plusieurs départements, elles constituent l'un des axes majeurs de déploiement de la charte.

Autre enjeu clé : les ruptures de parcours, en particulier lors des transitions d'âge. Le passage de la pédiatrie au secteur adulte reste un point de fragilité majeur. Pour les personnes polyhandicapées ou autistes, plus de 50 % des suivis s'interrompent à la majorité. Une situation d'autant plus préoccupante qu'elle contraste avec les pratiques observées dans d'autres pays européens, où les parcours sont plus continus. En France, l'absence de transmission systématique des dossiers entre services pédiatriques et adultes



M. Pascal JACOB essayant le simulateur de conduite du CHAN

oblige souvent à reconstruire intégralement le suivi. Des recommandations de la Haute Autorité de Santé sont attendues à l'horizon 2026-2027 pour répondre à ces enjeux.

La question de la formation des professionnels a également occupé une place centrale. « Il ne faut plus avoir peur du handicap », a affirmé Pascal Jacob, soulignant une attente forte du terrain. Un texte national, attendu lors de la prochaine Conférence Nationale



Visite du service des urgences du CHAN

du Handicap (CNH), présidée par le Président de la République, devrait rendre obligatoire la formation des soignants sur ces questions. Une avancée jugée essentielle pour réduire les refus de soins et améliorer la qualité de l'accueil.

La matinée s'est poursuivie par une immersion concrète au sein du CHAN, sous la conduite du Dr Véronique KHOURI, présidente de la commission handicap du GHT 58. Les participants ont

suivi le parcours d'une personne vivant avec un handicap, du service de médecine physique et de réadaptation à l'hôpital de jour, jusqu'à une simulation de prise en charge aux urgences. Ce temps de terrain a permis de confronter les principes aux réalités quotidiennes.

Enfin, la séquence s'est conclue par un engagement collectif : le GHT 58, l'ARS, l'ADTSU. Les partenaires locaux se sont mobilisés pour lancer la dynamique autour de la « charte Romain Jacob aux urgences ». Un signal fort, traduisant une volonté partagée d'améliorer concrètement l'accueil et la prise en charge des personnes vivant avec un handicap dans les situations d'urgence.



Photo des signataires de la Charte Romain Jacob aux Urgences

## Philippe CORDIER

Vice-président de Nevers Agglomération à la Santé et Vice-président du conseil de surveillance du CHAN



*Notre action en matière de stratégie du handicap repose d'abord sur un principe essentiel : accueillir 100% des personnes en situation de handicap, que ce soit à l'hôpital ou à la maison médicale de garde. Cette dernière, ouverte de 20 heures à minuit, doit également garantir un accueil sans refus. Pour moi, cela est absolument primordial. Ma rencontre avec Pascal Jacob a marqué une première étape importante. J'avais déjà suivi, à distance, la signature de la Charte en 2024. Aujourd'hui, nous constatons une évolution dans la prise en charge des personnes en situation de handicap, notamment aux urgences.*

*Dans cette dynamique, l'hôpital va prochainement engager des travaux de réaménagement de ses urgences. J'ai personnellement demandé l'installation d'un fauteuil d'odontologie adapté, afin de permettre aux personnes en situation de handicap de bénéficier de soins dentaires dignes et de répondre efficacement aux situations d'urgence. Cette demande a été partagée et soutenue par le conseil de surveillance.*

*Je tiens à rappeler que les services d'urgences de l'hôpital de Nevers doivent accueillir les personnes en situation de handicap comme tous les autres patients. Ce sont des personnes comme les autres, avec les mêmes besoins de santé, et elles doivent être soignées avec la même attention.*

## « Déployer, évaluer, transformer » : une feuille de route collective au FAS le Saule de la Sauvegarde 58



Présentation des missions du CDCRJ au FAS le Saule - Sauvegarde 58

L'après-midi, les échanges se sont poursuivis au FAS Le Saule de la Sauvegarde 58, lors d'une table ronde réunissant de nombreux acteurs du médico-social. Ce temps a permis de croiser les regards, de partager les expériences locales et de renforcer la dynamique territoriale.

Pascal Jacob en a profité pour rappeler les cinq missions fondamentales des comités départementaux Romain Jacob. La première consiste à déployer la charte, en la rendant visible et

opérationnelle sur l'ensemble du territoire. La deuxième vise à diffuser les progrès et les innovations, qu'il s'agisse d'organisations hospitalières optimisées ou de dispositifs mobiles facilitant l'accès aux soins.

La troisième mission porte sur l'évaluation. À travers des outils comme le questionnaire Handifaction, il s'agit de mesurer concrètement la connaissance et l'application de la charte, en



Moment d'échanges autour d'actions des acteurs nivernais



Photo de groupe des personnes présentes au FAS en tenant la charte signée par les nouveaux signataires Nivernais

identifiant les points de blocage. La quatrième étape consiste à partager ces résultats, afin d'alimenter une dynamique d'amélioration continue. Enfin, la cinquième mission concerne

la formation, levier essentiel pour faire évoluer durablement les pratiques professionnelles.

Les échanges ont mis en lumière une réalité : la transformation est déjà en cours, mais elle nécessite d'être amplifiée et coordonnée. Les initiatives locales existent, leur diffusion reste aujourd'hui un enjeu majeur. Cette table ronde a ainsi permis de renforcer les liens entre les acteurs et de poser les bases d'une action collective plus structurée.

Ce temps a permis à de nouveaux acteurs nivernais de formaliser leur engagement et leur implication quotidienne en faveur des personnes vivant avec un handicap, en signant la Charte Romain Jacob. Ainsi, dans notre département, la fédération ADMR de la Nièvre, Résédia et Handisport ont rejoint les signataires de cette charte.

## « De l'expérimentation à la solution concrète » : immersion à Guérigny

La journée s'est achevée à Guérigny, où Pascal Jacob a été accueilli par le Maire, Jean-Pierre Chateau et la Sous-Préfète de Cosne-Cours-sur-Loire, Delphine Bonnin, avec la visite d'un appartement d'évaluation thérapeutique porté par APF France handicap. Ce projet incarne de manière tangible les ambitions portées tout au long de la journée.

Aménagé dans un logement entièrement rénové par la commune, situé à proximité des commerces et des services, cet espace a été conçu pour favoriser une vie autonome en milieu ordinaire. Il permet aux personnes vivant avec un handicap de tester, en conditions réelles, les aménagements nécessaires à leur retour à domicile.



Présentation de l'appartement à M. JACOB en présence de Mme. BONNIN, sous-préfète de Cosne-Cours-sur-Loire et de M. CHATEAU Maire de Guérigny

Encadrées par des professionnels, elles peuvent y évaluer leurs besoins en équipements, adapter leur environnement et sécuriser leur projet de vie. Ce dispositif s'inscrit pleinement dans une logique de prévention des ruptures de parcours, en anticipant les difficultés et en proposant des solutions concrètes.

Pour Pascal Jacob, cette initiative illustre parfaitement l'esprit



Échanges sur l'appartement en MM. JACOB et MOREAU

de la charte Romain Jacob : partir des besoins des personnes, mobiliser les acteurs locaux et construire des réponses inclusives, accessibles à tous. « C'est à la société tout entière de s'organiser », a-t-il rappelé en conclusion.

Au-delà des discours, cette visite dans la Nièvre aura surtout montré une chose : la transformation est en marche. Reste désormais à amplifier le mouvement, pour faire de l'accès à la santé un droit effectif pour tous. .



Échanges entre MM. JACOB et CHATEAU sur le projet inclusif de la commune de Guérigny